

le 3 juillet 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16 et 17 juin 2014

2014 V 66 Vœu relatif aux vols et agressions de touristes par des mineurs issus d'Europe de l'Est.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant le plan d'action national de lutte contre la traite des êtres humains, présenté le 15 mai 2014 en Conseil des Ministres ;

Considérant le Plan 2014 de sécurisation des touristes qui reconduit le plan de sécurisation des zones touristiques et prévoit notamment de nouvelles mesures pour une sécurité renforcée, présenté par M. le Préfet de police, Mme Myriam EL KHOMRI et M. Jean-François MARTINS, le 5 juin 2014 ;

Considérant l'action coordonnée de la Brigade de protection des mineurs de la Police Judiciaire, l'Office Central de Lutte contre la Délinquance Itinérante (OCLDI) et les magistrats de la Juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Paris qui participent activement à la lutte contre la traite des êtres humains, et qui a permis notamment d'aboutir au procès du réseau Hamidovic, et de démanteler dix filières en 2013 ;

Considérant le Contrat Parisien de Sécurité qui prévoit des actions à l'égard des mineurs victimes de traite et auteurs d'actes de délinquance ;

Considérant le renforcement de la présence d'effectifs de police sur la voie publique aux endroits les plus concernés par ces phénomènes ;

Considérant la coordination des patrouilles des effectifs de la Préfecture de police et des équipages de la Direction de la Prévention et de la Protection de la Ville de Paris dans les parcs et jardins à haute fréquentation touristique ;

Considérant, pour assurer la sécurité des Parisiens, des touristes, des commerçants la nécessité de poursuivre l'action engagée pour démanteler ces réseaux et protéger les mineurs concernés ;

Considérant le souhait de la Ville de Paris d'affirmer un cadre de protection des enfants vivant à la rue et des adolescents victimes des réseaux criminels ;

Considérant la nécessité de mobiliser l'échelon européen et de développer la coopération décentralisée, en étudiant les politiques publiques mises en place dans les autres métropoles françaises et étrangères ;

En réponse au vœu déposé par M. Eric Hélard et les élus du groupe UDI-Modem ;

Sur la proposition de Mme Myriam EL KHOMRI, au nom de l'Exécutif,

Emet le vœu :

- que la Ville de Paris intensifie avec ses partenaires la lutte contre les réseaux à travers le Contrat Parisien de Sécurité, dont la ville est signataire, et engage une réflexion partenariale sur les conditions de mise à l'abri des mineurs victimes de traite.
- que la Ville de Paris organise un temps d'échange visant à comparer les bonnes pratiques mises en place dans différents pays.
- que M. le Préfet de police puisse informer régulièrement les élus du démantèlement de réseaux de traite d'êtres humains.
- que M. le Procureur de la République, à l'occasion de sa rencontre bi-annuelle avec les maires d'arrondissements, puisse continuer à dresser le bilan des actions judiciaires menées.